

Les techniques du renseignement français se dévoilent un peu plus | Le Net Expert Informatique



Les techniques du
renseignement français se
dévoilent un peu plus

Le Nouvel Obs a publié dans ses colonnes une longue enquête faisant le point sur les écoutes et techniques mises en place par le renseignement français. Un rapide aperçu des capacités de la France en la matière.

Et le premier constat que l'on peut tirer, c'est que la France s'est évertuée à rattraper son retard sur les américains dès 2008. Comme le rapporte l'Obs, c'est en effet à cette date qu'a été lancée la première phase d'un plan initié par Nicolas Sarkozy afin de remettre en adéquation les méthodes et équipement des services de renseignement français, dont l'essentiel des ressources s'était concentré dans les années 80 et 90 sur l'interception des communications satellites.

Des satellites aux câbles

Plus intéressants que les communications satellites en effet, les câbles sous-marins sont devenus au cours de la première décennie des années 2000 l'axe privilégié de transit d'informations. Et comme le remarquaient certains observateurs, la France est particulièrement bien située à cet égard, disposant à la fois de nombreux câbles en direction de l'Afrique du Nord, ainsi qu'à travers le Pacifique ou la Méditerranée. Et dispose en plus de cela d'un acteur majeur du marché, Alcatel, qui selon l'Obs a participé à la mise en place de cette surveillance du réseau en formant les services du renseignement aux techniques de manipulation de la fibre.

Orange serait aussi venu prêter main-forte, l'opérateur gère en effet l'accès aux points d'arrivée de ces câbles sous-marins en France, qui en dénombre une douzaine. La technique utilisée n'a rien de révolutionnaire : il s'agit de l'extension numérique de la technique des « bretelles » : une ligne dédoublée, dont l'une des extrémités part directement vers un local de la DGSE.

L'Obs détaille le régime auquel ces écoutes étaient soumises : la Commission nationale de Contrôles des Interceptions de Sécurité avait ainsi son mot à dire, et des règles étaient posées afin d'éviter les abus, notamment à l'égard des citoyens français. Mais face aux réalités et à l'ampleur du phénomène, la CNCIS se contentait de donner un avis par pays pour autoriser ou non les écoutes, simplifiant l'acheminement des données vers un datacenter dédié au traitement situé à Paris, boulevard Mortier. L'organe de contrôle, aujourd'hui remplacé par la CNCTR dans le cadre de la loi Renseignement, pouvait aussi décider de limiter les écoutes à un thème précis.

Des écoutes encadrées ?

L'hebdomadaire rapporte que les écoutes se focalisaient sur certains pays, tels que les États-Unis ou le Moyen-Orient, et en délaissaient d'autres, comme le Japon. Le magazine souligne également le fait que ces écoutes n'ont pas été simplement employées dans le cadre de la lutte antiterroriste, mais aussi pour la promotion économique du pays. Une révélation qui peut faire sourire, alors que Wikileaks a révélé en début de semaine les indiscrétions de la NSA sur ces questions. On se demande même si ces révélations ne tombent pas à pic...

L'Obs donne les contours d'un vaste plan engagé par le renseignement français : en l'espace de 5 ans, à compter de 2008, 700 millions d'euros ont été débloqués dans le cadre de ce plan et 600 embauches parmi les services. Et d'expliquer que François Hollande, lors de son arrivée au pouvoir en 2012, n'a pas remis en question cet effort et travaille au contraire à approfondir les premiers accords noués sous Sarkozy avec le GCHQ britannique, avec qui la France a établi en 2010 un traité militaire comprenant un discret volet sur l'échange d'informations dans le domaine du renseignement.

Une structure d'ampleur, que la loi Renseignement, actuellement examinée par le Conseil constitutionnel, ne vient absolument pas remettre en cause.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://www.zdnet.fr/actualites/les-techniques-du-renseignement-francais-se-devoilent-un-peu-plus-39821892.htm>

Par Louis Adam